ISLE MAG

La ville à la campagne

N°44 Mai 2016

Le budget 2016 :
pas d'augmentation des taux d'impôts locaux

À lire en page 9, 10 et 11

Fête de la Musique à Isle (photo d'archive).

ISLE MAG SUPPLÉMENT

Samedi 11 juin :
Fête des associations et marché des producteurs

Samedi 18 juin :
Fête de la musique

AU SOMMAIRE

ÉCOLE

Les élèves de la maternelle Saint-Exupéry dans le bois des Bayles à la chasse aux œufs.
Le secours populaire avait prêté 330 œufs en polystyrène et les enfants avaient colorié des centaines d'œufs.
Où sont les œufs ???
Grâce à l'aide de nombreux parents qui jalonnaient un espace précis du bois, la chasse a eu lieu dans de très bonnes conditions!
En rentrant à l'école, des œufs en chocolat, cette fois, leur ont été distribués !!!
Mercredi 6 Avril 2016, tous les enfants de l'école maternelle Saint-Exupéry se sont transformés en arbres merveilleux pour aller défiler « à la grande école». La classe de CP de Mme Pradeau s'est jointe à eux pour faire ensuite une bataille de confettis très animée.
La fête s'est terminée par une dégustation de gâteaux et boissons fournis par les parents. Un grand merci à eux car la fête était très réussie.

ÉDITORIAL p. 3

ACTUALITÉ

Trois nouveaux commerces à Isle p. 4

ZOOM TRAVAUX p. 5 et 6

LA VIE DE LA COMMUNE p. 7, 12 et 13

Réunions publiques
Cérémonie citoyenne
Ouverture de la piscine municipale p. 7

Salon des économies d'énergie p. 12

État-civil
Les échos du conseil p. 13

ZOOM URBANISME p. 7 à 10

ISLE MAG

Directeur de la publication : Gilles Bégout
Rédacteur en chef : Jean-Michel Igoulzan
Photos : Mairie (sauf mention contraire),
Vie associative (photos fournies)
Conception et réalisation : Graphik Studio
Imprimé sur papier recyclé par imprimeur IMPRIM'VERT
Imprimé à 4500 exemplaires

ÉDITORIAL

ZOOM BUDGET 2016 p. 9 à 11

AGENDA p. 14

LA PAROLE À CHACUN
Tribunes politiques p. 14

ASSOCIATIONS - SPORT p. 15 à 19

CULTURE p. 20

Portes ouvertes de la laiterie Les Fayes

Programme du centre culturel Robert Margerit - 4 juin 2016

En cette nouvelle année 2016, permettez-moi de vous souhaiter beaucoup de bonheur, de joie et de réussite familiale et professionnelle.

Souhaitons que les évènements dramatiques de l'année 2015 ne se reproduisent plus et que l'élan de solidarité national et international ne soit pas un feu de paille.

Notre commune peut être fière de ses actions en direction de tous mais aussi pour la mise en valeur de son patrimoine.

Il est de la responsabilité des élus de se projeter sur le long terme pour assurer une image de la commune de qualité :
- Qualité au niveau de la tranquillité des citoyens, du bien-être, des services apportés,
- Qualité environnementale par la mise en valeur des espaces, des bâtiments, la construction de nouvelles structures et la recherche de solutions énergétiques économes et renouvelables.

Toutes ces actions valorisent nos biens communaux et personnels. Aujourd'hui, Isle est une ville, une commune recherchée. Isle est « la commune où il fait bon vivre » !

J'ai encore le plaisir de vous informer qu'au vu du prochain budget, nous n'augmenterons pas, pour la neuvième année consécutive, les taux des taxes d'habitation et foncières.

Nous relançons cette année les réunions publiques par quartier, nous y parlerons des projets pour votre secteur mais aussi plus largement de la commune. Ce moment important dans la vie démocratique devrait se renouveler tous les ans dorénavant.

Une nouvelle fois, bonne année 2016, soyez sûrs de notre dévouement et de notre engagement à défendre les valeurs de la République de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Très cordialement,

Gilles Bégout
Maire d'Isle
Conseiller Départemental

UN NOUVEAU BOUCHER À ISLE

Raphaël Thomassery, 24 ans, ancien responsable boucherie, vous ouvre les portes de « Le Bœuf à la page » anciennement « Boucherie Restoin ».
Située en plein cœur de la ville d'Isle, cette boucherie / charcuterie / traiteur / épicerie fine, alliant tradition et innovation, vous offre une viande et des plats de qualité. Les bêtes sont choisies sur pied, les plats et la charcuterie vous assureront une fabrication maison et son site web vous promet quelques nouveautés dans ce secteur très conventionnel.
Les fruits et légumes régionaux et les fromages vous permettront d'assurer vos repas de l'entrée au dessert.
Ce boucher, pleins d'idées, ne cessera de vous surprendre et de répondre à toutes vos demandes.
Un mariage, un baptême, ou quelconque évènement ? Le rayon traiteur sera à votre disposition pour créer des plats à votre image.
Venez vite pousser les portes de la boucherie « Le Bœuf à la page » et profitez d'une offre de bienvenue de -10 % sur présentation du tract publicitaire disponible dans vos boîtes aux lettres (pour les résidents d'Isle) ou dans les commerces du centre ville d'Isle.

LE BŒUF À LA PAGE
16, rue Joseph Cazautets
87170 Isle

ERBIL KEBAB

Ouvert depuis le mois de mars, à coté de la mairie, Erbil Kebab est la concrétisation d'un rêve après 22 ans d'expériences dans la restauration classique et rapide.
Ce restaurant rapide offre des spécialités kurdes. Sandwichs (kebab, maxi, merguez, américain, poulet, kefta, royal, feta, cheeseburger, viande, panini). Des assiettes variées (viande, poulet… avec frites et salades). Des boissons froides et chaudes.
Les horaires d'ouverture sont adaptés à la ville d'Isle. En effet, le restaurant rapide vous permet de manger sept jours sur sept de 11 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Nous répondons ainsi aux besoins des clients d'Isle qui étaient obligés auparavant d'aller à Limoges pour une collation rapide.
Les plats sont à consommer sur place ou à emporter et les prix sont très raisonnables : sandwichs à partir de 5 € et menu avec boissons à partir de 6,50 €. Venez déguster nos spécialités, vous serez agréablement surpris par l'accueil, la qualité du service et l'originalité des plats servis.

ERBIL KEBAB
17, rue Joseph Cazautets 87170 Isle
Tél. 06 19 16 88 74

L'ISLE O FLEURS À VOTRE SERVICE

Le magasin **L'Isle O Fleurs** situé au cœur même d'Isle, vient d'ouvrir ses portes depuis le 10 mai 2016 et les islois découvrent depuis quelques jours **Nathalie et Anthony Coffart**. Fleuristes passionnés qui comptent bien séduire leurs clientèles par leur sérieux, leur sens du contact et surtout par leur savoir-faire.
Nathalie et Anthony ne manqueront ni d'idées, ni d'originalité pour la réalisation de vos projets : événements heureux, naissances, baptêmes, mariages, anniversaires…
Mais **L'Isle O Fleurs**, c'est aussi un vaste choix de fleurs coupées, compositions florales, plantes vertes et fleuries ainsi que des articles funéraires.
Venez nombreux découvrir la boutique ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ainsi que le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h 30.
Nous sommes joignables au **05 55 12 72 58.**
Nous vous attendons !

ISLE O FLEURS
18, rue du Général de Gaulle
87170 Isle
Tél. 05 55 12 72 58

TRAVAUX

DES COLOMBES ET LA DEVISE DE LA RÉPUBLIQUE SUR LES MURS DE LA MAIRIE

La mairie s'ornera bientôt d'un ensemble de colombes ainsi que de la devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.
Cette œuvre sera réalisée par Roch Popelier.
L'esquisse ci-contre montre le projet retenu.
Créateur, céramiste, décorateur, peintre, cartonnier, Roch Popelier originaire de Limoges, y a fait ses études artistiques à l'École Nationale d'Arts Décoratifs, de 1952 à 1955.
A 20 ans, il reçoit la médaille d'argent lors d'une exposition à Cannes sur les « Chefs d'oeuvres de la céramique moderne ».
Dès 1956, le musée Adrien Dubouché exposera ses œuvres.
De 1956 à 2008, ses créations céramiques l'amèneront à exposer dans le monde entier. En 1967, six de ses œuvres de porcelaine seront sélectionnées pour le concours international de céramique d'art à Faenza.
En 1968, il crée ses premiers cartons de tapisserie et reçoit cette même année le prix national Signature pour « Les chevaux de l'apocalypse ». À partir de cette date, de nombreux cartons seront tissés par la manufacture d'Aubusson.
En 1998, il produit ses premières peintures, essentiellement des portraits et ses premières sculptures. Il poursuit également un travail à l'encre de chine.
En 2005, il entreprend la décoration de la chapelle des Chauveix à Vicq sur Breuilh, gigantesque fresque sur la vie de Saint-François d'Assise. Sa réalisation l'occupera pendant 3 ans.

Aujourd'hui, Roch Popelier profite d'une retraite active sur notre commune où il continue une œuvre créatrice déjà fort abondante.

TRAVAUX AVENUE RENÉ GOURINCHAS ET RUES ADJACENTES

Les travaux d'enfouissement des réseaux de l'avenue Gourinchas et des rues adjacentes s'achèvent. Ces travaux menés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV pour les réseaux électriques et téléphoniques et la commune pour l'appareillage d'éclairage public, vont permettre la suppression des réseaux aériens et la mise en place de candélabres esthétiques à l'efficacité lumineuse et énergétique améliorée. Pour ces derniers, dans un souci de maîtrise des consommations énergétiques, la commune a choisi des modèles permettant l'abaissement de l'éclairage dans les heures de faible trafic.
Parallèlement à ces travaux, le réseau d'assainissement a été repris afin de supprimer une pompe de relevage rue Claude Monet.

Rue Gourinchas.

TRAVAUX

LE POINT **SUR LES TRAVAUX**

Parking Guingouin : 38 places à votre disposition. Un escalier sera prochainement construit pour accéder au centre ville (photo montage).

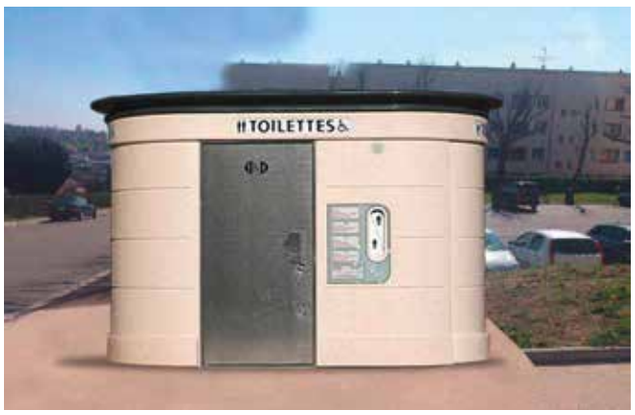

Parking René Cassin : installation de toilettes automatiques, ouverture prévue pour la fête de la musique (photo montage).

Parking Jean Jaurès : 42 places cela permet d'augmenter la capacité de stationnement lors des manifestations au centre ville, à la Maison du Temps libre et la médiathèque.

Mérignac : nouveau chemin déplacement doux avec de nouveaux matériaux, l'accès à l'arrêt de bus est plus sécurisé.

Collège Jean Rebier : parking à vélo sécurisé, chaque utilisateur utilise son propre cadenas.

CINQ RÉUNIONS PUBLIQUES POUR PRÉSENTER LES RÉALISATIONS ET LES PROJETS MUNICIPAUX À L'ENSEMBLE DES ISLOIS

Le Maire et la municipalité ont convié l'ensemble des islois à cinq réunions de secteur.
Ces rencontres, ont été un temps privilégié pour présenter :

- les principales réalisations de l'année 2015 : construction d'une salle de restauration dédiée aux enfants des écoles maternelles, aménagements du village de Mérignac, aménagements des espaces routiers, programmes d'économies d'énergie, développement économique et l'urbanistique de la commune.
- Les principaux projets 2016 : construction d'un pôle petite enfance, aménagement Cazautets / Jaurès.
- Les futures perspectives d'aménagement, en particulier le projet concernant la RN 21.
- La situation financière de la commune.

À l'issue de ces présentations, les islois, ont pu prendre la parole et poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Réunion d'information à la Maison du Temps Libre.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

La municipalité a tenu à formaliser l'accession à la majorité de nos jeunes islois en leur remettant un livret citoyen, ainsi que leur première carte électorale. Le Maire Gilles Bégout a rappelé les principes fondamentaux de notre République et notre attachement à la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ».

Cette cérémonie s'est achevée autour d'un verre dans une ambiance détendue.

OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale d'Isle, chauffée et non couverte, va reprendre du service le mercredi 1er juin pour la saison estivale 2016. Ses deux bassins extérieurs et sa pataugeoire seront ouverts au public jusqu'au mercredi 31 août inclus.

Horaires d'ouverture :

Du 1er juin au 03 juillet inclus : les mercredis, samedis et dimanches de 14 h à 19 h (fermeture des bassins à 18 h 45).

Les autres jours de la semaine sont réservés aux scolaires (8 h-12 h et 13h30-17 h 30), sauf le mercredi matin où la piscine est ouverte aux scolaires et l'après-midi au public.

Du 6 juillet au 31 août inclus :

- les lundis après-midi de 14 h à 19 h 30 (fermeture des bassins à 19 h 15),
- tous les autres jours de la semaine de 10 h 30 à 19 h 30 (fermeture des bassins à 19 h 15).

La piscine sera fermée pour entretien les 4 et 5 juillet 2016.

Tarifs

- Entrées : Adultes : 3 € - Enfants de moins de 16 ans et étudiants : 1, 70 € - Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans et pour les personnes en recherche d'emploi résidant sur la commune (sur justificatif).
- Carte 10 entrées : Adultes : 25 € - Enfants de moins de 16 ans et étudiants : 15 €.
- Leçons : Leçons de natation de 30 min : 8 ,50 € - Carte 10 leçons : 75 € - Leçons d'aquagym de 30 min. : 5 € - Test préalable à la PAN : 4,50 €
- **Contact**

Tél. : +33 (0)5 55 01 65 82

CIVISME

PLANTATIONS

Taillez vos arbres et arbustes plantés le long d'une voie publique. En cas de dommage à autrui (mauvaise visibilité, risque de blessure…) du fait de négligence, votre responsabilité serait engagée.
Entretenez également vos végétaux situés en limite de propriété afin qu'ils n'empiètent pas chez vos voisins.

BRUIT

Rappel de base
« Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition, ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »
Le bruit est interdit mais pour les travaux de bricolage ou jardinage qui ne peuvent-être évités, une tolérance existe sur les horaires suivants :
- Jours ouvrables : de 8 h à 20 h,
- Dimanches et jours fériés : de 9 h à 20 h.
Le bruit répété de tous engins motorisés en dehors des heures précitées (tondeuses et outils de bricolages) est considéré comme une gêne et passible d'une amende.
Les aboiements des chiens, répétés ou continuels, même en journée, sont considérés comme un trouble de voisinage.
Pour garder de bonnes relations de voisinages, évitez les travaux aux heures de repas.

ANIMAUX

Tous les animaux errants sur la voie publique peuvent-être capturés et conduits à la fourrière aux frais de leur propriétaire. Tous les chiens doivent donc être tenus impérativement en laisse dans l'agglomération.
Vous devez ramasser les déjections de votre animal partout en ville, sur les trottoirs comme sur les espaces verts et parcs.
Les chiens « dangereux » doivent impérativement être déclarés auprès de la Mairie. Ceci vaut pour les chiens de défense (2e catégorie) ainsi que les chiens d'attaque (1re catégorie).

ÉCOBUAGE

Tout brûlage à l'air libre est interdit. *(Arrêté Municipal 75/PM/2014 interdisant le brûlage des déchets ménagers sur le territoire de la Commune d'Isle).*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

VITESSE
La vitesse en ville est limitée à 50 km/h, parfois réduite dans les **« Zones 30 »** (à proximité des écoles ainsi qu'au centre-ville et ses abords). Soyez vigilants.

ZONE BLEUE
Respectez la « Zone Bleue » située rue du Général de Gaulle et rue de la Chapelle, celle-ci permet de faciliter le stationnement en centre-ville.
Du lundi au vendredi de 9 h a 12 h et de 14 h à 18 h - le samedi de 9 h a 12 h.
Pour rappel : - Le temps de stationnement est limité à **20 minutes**, côté des numéros impairs de l'avenue du Général de Gaulle.
- Le temps de stationnement est limité à 1 h 30, côté des numéros pairs de l'avenue du Général de Gaulle.
- Le temps de stationnement est limité à 1 h 30, rue de la Chapelle.

Vous devez apposer sur le tableau de bord un disque européen de contrôle, lequel doit-être bien visible. ***Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende de 17 euros.***

STATIONNEMENT
Le stationnement des véhicules sur les **trottoirs** est désormais considéré comme **très gênant** *(mesure entrée en vigueur le 5 juillet 2015)* et passible d'une **amende de 135 euros** (Article 417-11 du Code de la Route).

JETS DE NOURRITURE AUX ANIMAUX

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants ou sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

BUDGET 2016

Les élus du Conseil Municipal d'Isle ont adopté jeudi 24 mars, le budget de la ville pour l'année 2016 d'un montant de 11 454 K€.

Le budget 2016, acte politique majeur, prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il traduit la volonté municipale de garantir un service public efficient, dans un environnement financier notamment contraint par la baisse des dotations de l'État. L'objectif est de poursuivre les engagements de la mandature autour des priorités du bien vivre ensemble en soutenant la dynamique d'attractivité de notre commune.
Le budget 2016 préserve la fiscalité et contribue à la réalisation d'investissements d'avenir.

Les dépenses de fonctionnement représentent 7 070 K€ (dont 3 425 K€ de dépenses de personnel).

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 4 384 K€ (dont 2 387 K€ de nouveaux investissements).

Les 4 axes de la stratégie financière de la Collectivité

• La progression des dépenses de fonctionnement totalement contenue grâce à la poursuite des mesures d'économie

Pour la 4e année, la ville d'Isle est impactée par les effets de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics. La ponction de l'État sur la dotation forfaitaire (principale composante de la Dotation globale de fonctionnement) est à nouveau de 140 K€, soit 13 % de diminution ! En 4 ans, nous avons perdu 1/3 de notre dotation d'État.
Pour autant, nous avons su équilibrer ce budget 2016 sans augmenter les impôts grâce à des mesures d'économies portant notamment sur les dépenses sur contrats et frais d'entretien. À cet égard, les charges de fonctionnement de notre commune s'avèrent être bien inférieures à celles des communes de même importance démographique (en euros par habitant). Cette année, les dépenses de fonctionnement représentent 65 % du budget total (dépenses réelles). Comme l'an dernier, les prestations sociales comme les subventions aux associations sont inchangées.

Compte tenu du désendettement, les intérêts financiers diminuent à nouveau. Au final, l'autofinancement est préservé à un niveau satisfaisant.

• La stabilisation des taux d'imposition maintenue

Contrairement à de nombreuses communes, nous réussissons encore cette année, à équilibrer le budget sans augmenter la pression fiscale. Avec un **taux de fiscalité qui n'a pas changé depuis 2007,** on constate un net désendettement (-300 K€ cette année), permettant de conserver une visibilité financière appréciable. Concernant **les recettes de fonctionnement**, on constate une baisse de 0,4 % par rapport au budget 2015. Les recettes de l'État sont en repli mais, grâce à un élargissement des bases, les produits de la fiscalité progressent.

Taux des taxes communales à Isle

(2007 : dernière année d'augmentation des taux)

Taxe d'habitation			Taxe foncière		
2007	2016	Augm (%)	2007	2016	Augm (%)
14,42	14,42	0,00	18,09	18,09	0,00

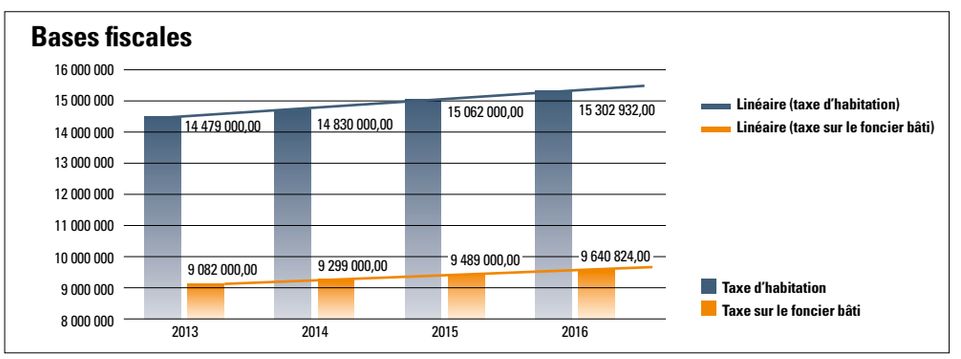

BUDGET 2016 (SUITE)

• La diminution de l'endettement poursuivie

La Municipalité d'Isle applique l'engagement de la campagne électorale visant à un fort **désendettement de la commune**. Après plus de 500 K€ de désendettement en 2015, l'endettement devrait à nouveau reculer de 380 K€ en 2016. Ainsi, en 2020, la dette communale devrait avoir été réduite de plus de 30 % par rapport au début de la mandature, passant en 6 ans, de 7 millions à 5 millions d'euros. Cette action renforce les marges de manœuvre visant à protéger notre autofinancement. Ainsi, les économies ciblées sur les dépenses de fonctionnement et un plan pluriannuel des investissements forment les conditions préalables requises au respect de cet engagement.

Plan d'extinction de la dette

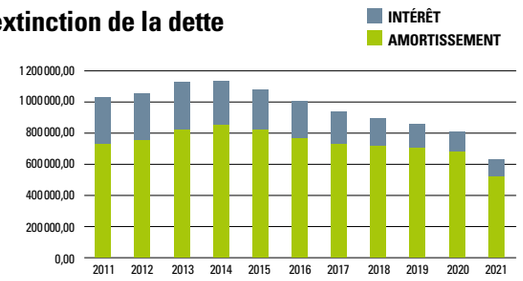

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EMPRUNT ENVISAGÉ	300 000	400 000	500 000	-	400 000	600 000
Capital remboursé	832 000	780 000	729 000	725 000	713 000	681 000

• Les dépenses d'investissement toujours soutenues pour une qualité de services renforcée

Grâce à ses efforts et malgré un contexte national difficile, notre commune fait face à ses multiples obligations, (haute exigence de maintien d'une **qualité de vie reconnue,** investissements dans des projets d'avenir, de dépenses visant à protéger l'environnement). Nous poursuivons nos engagements en faveur du développement durable, sous forme d'un véritable plan communal d'économie d'énergie. Des travaux d'isolation, de rénovation des chaufferies, de mise en place de régulations et de programmations du chauffage ont été engagés sur une part du patrimoine communal. Nous continuons d'investir (adaptation des bâtiments, remplacement des boules à mercure sur l'éclairage urbain, renouvellement de chaudières, isolation renforcée, etc). Les premiers résultats sont au rendez-vous et les factures d'énergie mieux maitrisées. Tous nos bâtiments ne respectent pas encore la conception basse consommation. Il existe donc, potentiellement ,un gisement d'économies d'énergie dans le patrimoine communal. Les principales réalisations en 2016, prévues à hauteur de 3 M €, concernent divers gros travaux, dont la rénovation complète du pôle petite enfance, ainsi que des acquisitions mobilières, immobilières et applications informatiques.

Budget primitif

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. Il est donc à la fois un acte de prévisions et un acte d'autorisation. Il comprend deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services. En dépenses, on y trouve les fournitures, l'entretien, les contrats, les rémunérations, les intérêts d'emprunts, etc. En recettes, ce sont notamment les produits des services, les impôts et taxes, les dotations.

La section d'investissement présente toutes les opérations qui modifient ou améliorent le patrimoine de la collectivité. En dépenses, ce sont les programmes d'acquisitions : terrains, mobiliers, équipements, véhicules, remboursements du capital des emprunts et travaux. En recettes, y figurent la taxe d'équipement, l'autofinancement, les subventions, les remboursements d'organismes publics et les nouveaux emprunts.

Chaque section est équilibrée. En dépenses, aucun dépassement n'est possible.

Pour 100 euros, répartition en mode fonctionnel…

Pour 100 euros de dépense*, la commune consacre :
**hors dépenses d'investissement*

© Fotolia

SCOLAIRE	16 €
SPORT	10 €
CULTURE	16 €
ESPACES VERTS	12 €
SÉCURITÉ	5 €
SOCIAL-ASSOCIATIONS	9 €
ASSEMBLÉE LOCALE COMMUNICATION	5 €
VOIRIE ET RÉSEAUX	21 €
MOYENS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS	6 €

BUDGET 2016 (SUITE)

Dépenses de fonctionnement 2016

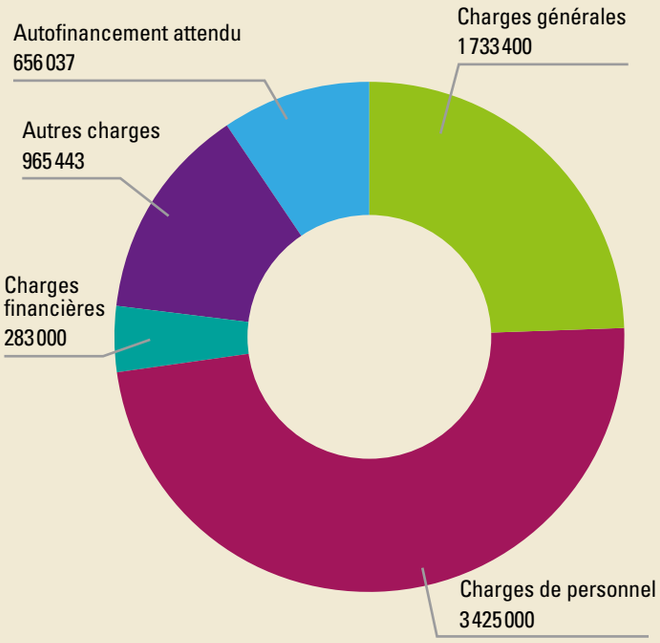

Recettes de fonctionnement 2016

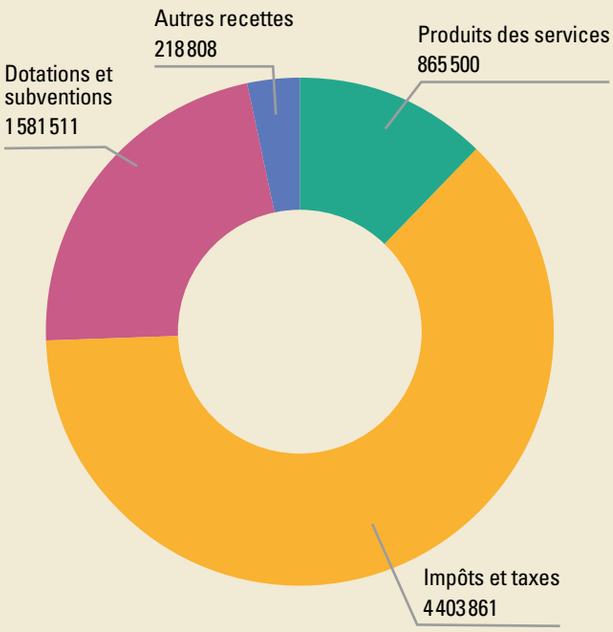

Dépenses d'investissement 2016

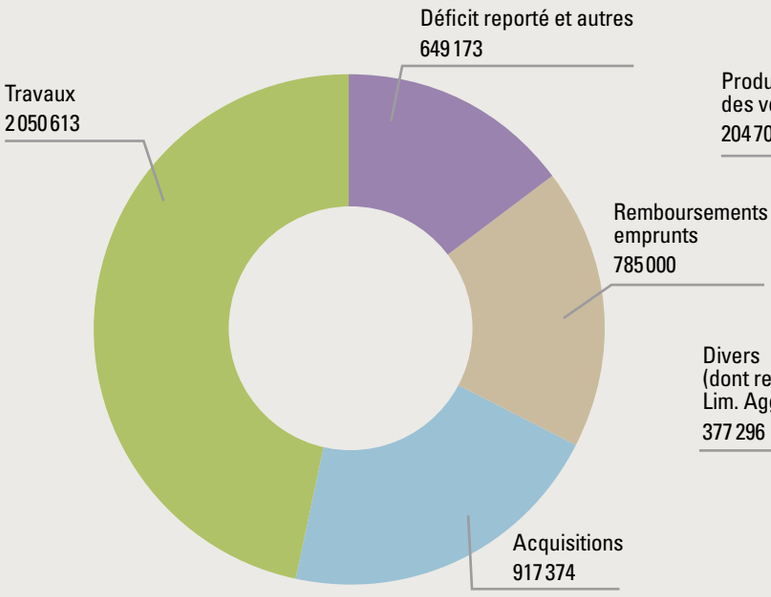

Recettes de d'investissement 2016

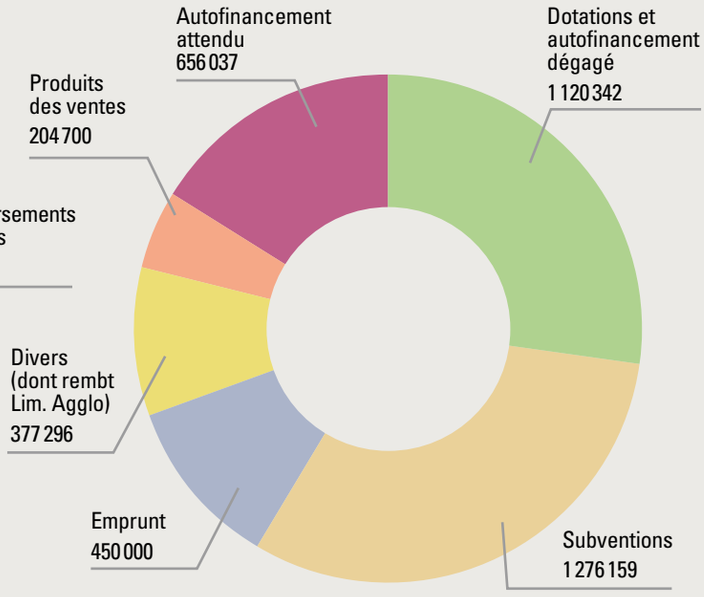

JUMELAGE

TROIS JOURS **DE JUMELAGE ET D'AMITIÉ**

La Mairie d'Isle et le Comité de jumelage ont reçu du 14 au 16 mai une délégation de 45 personnes de Gunzenhausen, pour un week-end sur le thème du « Vivre ensemble en Europe ». La rencontre, financée pour partie par le programme européen « L'Europe pour les citoyens » était découpée en 3 parties : hier, aujourd'hui, demain.

Visite du village martyr d'Oradour en compagnie de Robert Hebras.

HIER

Moment fort de la rencontre, cette journée se voulait un symbole de la réconciliation franco-allemande, avec la présence toute la journée de Robert Hébras, survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane aux cotés de notre délégation. Débutée à Isle par un film et un échange avec la salle, la journée s'est poursuivie à Oradour avec la visite du Centre de la Mémoire avant que Robert Hébras et Philippe Lacroix (Maire d'Oradour) ne guident tout le monde dans les ruines du village martyr. Les Maires Gilles Bégout et Karl-Heinz Fitz ont déposé ensemble une gerbe au Tombeau des Martyrs. Nos amis allemands ont insisté sur l'importance pour eux de faire cette visite. Une journée qui s'est terminée dans l'union et la joie par une soirée repas dansante au cours de laquelle Gilles Bégout a remis la médaille de la ville d'Isle à Robert Hébras.

Dépôt de gerbe à Oradour par les Maires d'Isle et de Gunzenhausen.

AUJOURD'HUI

Cette journée était basée sur la pratique d'activités sportives, culturelles et ludiques. La matinée était consacrée à une randonnée sur les chemins d'Isle, encadrée par les bénévoles de la J.A. Isle Rando et conclue par un pique-nique géant au Parc des Bayles. L'après-midi après une animation musicale par Les Espoirs d'Isle, français et allemands se sont « affrontés » à la pétanque ou sur de nombreux jeux et défis. Une journée appréciée de tous et qui a favorisé le contact entre tous les participants.

Randonnée sur les chemins d'Isle.

DEMAIN

Bionique, biodiversité, biomimétisme, recyclage… telles étaient les thématiques principales traitées au cours d'un après-midi riche en présentations réalisées par les jeunes générations. Expositions, panneaux, films, objets ont été présentés au plus de 150 personnes présentes dans la Maison du Temps Libre. Le collège d'Isle a remis au Maire de Gunzenhausen une poubelle réalisée à partir de matériaux recyclés. Les jeunes de l'Espace Générations ont présenté leur vision de l'Europe de demain, et les élèves du lycée Simon Marius de Gunzenhausen ont présenté des panneaux qu'ils ont réalisés sur la bionique.

Remise de la poubelle confectionnée à partir de matériaux recyclés par le collège.

La Mairie et le Comité de jumelage portaient cette manifestation, mais celle-ci n'aurait pu connaître tant de succès sans la participation et le travail exceptionnel réalisé par tous les établissements scolaires de la commune, des maternelles pour la décoration, au collège pour des films et expos, en passant par l'école primaire pour leur vision sur l'Europe de demain. Qu'ils en soient tous remerciés, au même titre que les associations et autres personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de la manifestation. Français et allemands étaient unanimes pour saluer la réussite générale, un bel exemple de vivre ensemble.

Infos, photos… :
www.facebook.com/jumelageisle
et www.jumelageisle.wordpress.com

ÉTAT CIVIL

ACTES DE NAISSANCE

2015 né(e) à Limoges

KHCHEYAN Hakob 11 décembre
BRAUD Léa 13 décembre
LARCHER Sarah 24 décembre

2016 né(e) à Limoges

PLAINARD Sacha 4 janvier
LABARSOUQUE Livio 6 janvier
CORNU PARKER-BANKS Léo 16 janvier
MATHIEU Roxane 26 janvier
BACAR Kellyan 26 janvier
RENARD Yoones 6 février
HAQ Ayrah 20 février
BURTIN TRANQUILLE Kyle 25 février
BOTHOREL Margot 4 mars
DARDIM Tamim 4 mars
PUIGRENIER Gabin 28 mars
PHAM Gabriel 4 avril
PONSONNARD Luce 4 avril
BSISS Shems 8 avril
GIALO ANGBONOWA Myal 18 avril
JOHNSON Nora Rose 19 avril

MARIAGES

Le 6 novembre 2015 entre WISS Pierre et WEISS Colombe
Le 16 avril 2016 entre BLANCHARD Sébastien et JAN Céline

ACTES DE DÉCÈS

2015

TRICARD Luc, transcription 13 décembre
BASTIER Marthe, veuve DUCHÉ transcription, 24 décembre
DELON Marie-Christine, épouse RAFFY, transcription 28 décembre
FAURE Bernadette, veuve ALAMARGOT, transcription 31 décembre

2016

GISBERT Marie-Line, épouse BROUSSAUDIER 5 janvier
SAGE Marcel, transcription 6 janvier
GRAMMAGNAT Alain, transcription 10 janvier
PERNOT Lucette, veuve BOUTOT, transcription 12 janvier
DEBELLEIX Cyrille, transcription 14 janvier
NISSET Yvette, veuve CHALARD, transcription 19 janvier
FAYE Léon, transcription 24 janvier
PEYRELADE Yvette, épouse CORDEAU 29 janvier
BOUBY Jean, transcription 29 janvier
VIGNAUD Jean-Pierre, transcription 30 janvier
DUGENY Michel, transcription 1er février
BUISSON Jean,18 février
BARDOT Raymond, 18 février
FRANC Béatrice, épouse GRAPPY 6 mars
NADALON Raymond, transcription 26 février
RENARD Yoones, transcription 11 mars
CHAMOULAUD Lucette, veuve COURNUT 21 mars
CLAIRMONTEIL Jean, transcription 21 mars
MANNA Elise, veuve CHAILLOU, transcription 23 mars
SAULNIER Daniel, transcription 30 mars
ALAMARGOT Pierre, transcription 5 avril
AMAGAT Jacques, transcription 11 avril
VIVIER Joël 26 avril
CAFFY Marcel, transcription 2 mai
COIGNAC Jacques, transcription 2 mai
ANDRIEUX Edith, épouse TEXIER, transcription 6 mai
DUTREIX Adrien, transcription 9 mai
VIALLET Odette, épouse GARCIA, transcription 9 mai

LES ÉCHOS DU **CONSEIL**

Extraits des sujets traités lors du conseil municipal.

Séance du 8 février 2016

- Installation d'un nouveau Conseiller Municipal : M. Pallisson (unanimité).
- Modification des membres des commissions communales (unanimité).
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal concernant le nombre des membres au sein de différentes commissions (unanimité).
- Présentation du débat d'orientations budgétaires 2016 (ne donne pas lieu à vote).
- Dépôt d'une demande de subvention au Fonds National de Prévention (FNP) pour la réalisation du document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels (unanimité).
- Autorisation de verser un acompte de subvention au CCAS (unanimité).
- Acompte de verser un acompte de subvention à JA Isle Rugby (unanimité).
- Reprise de l'instruction des actes d'urbanisme par les services municipaux.
- Prescription de la révision du PLU (unanimité).
- Vente d'un bâtiment Lieu-dit Le Bas Caillaud (unanimité).
- Vente d'une maison et d'un terrain au Mas de l'Aurence (unanimité).
- Déclaration d'intention de préempter une maison sise 21 avenue de Limoges (unanimité).
- Détermination du taux de promotion d'avancement de grade des agents (unanimité).
- Fixation des tarifs d'enlèvement de l'affichage sur le domaine public (majorité).
- Cession d'une parcelle de terrain à bâtir, rue A. De Vigny (unanimité).
- Modification de la zone urbaine Bas Mérignac – Bas Caillaud (unanimité).

Séance du 24 mars 2016

- Vote du Compte administratif 2015 (unanimité).
- Vote de l'affectation du Résultat 2015 (unanimité).
- Vote du Budget primitif 2016 et des taux d'impositions 2016 (majorité).
- Vote des subventions aux associations 2016 (unanimité).
- Remboursement d'adhérents aux ateliers culturels (unanimité).
- Mandat spécial donné à 4 élus et la dgs pour se rendre au salon des Maires (unanimité).
- Autorisation de signer des conventions avec les différents intervenants des ateliers périscolaires (unanimité).
- Autorisation de signer une convention pour l'exploitation du poste de relèvement du Stade du Gondeau (unanimité).
- Autorisation de signer une convention avec les communes de Verneil, Aixe sur Vienne, Bosmie l'Aiguille pour mise à disposition ponctuelle de matériels (unanimité).
- Autorisation de surseoir à la décision de reprise de la compétence relative à l'instruction du droit des sols (unanimité).
- Prescription de la révision du PLU (unanimité).
- Dénomination de voie « Impasse des pins » (unanimité).
- Rétrocession au domaine public communal des voies et espaces verts du Lotissement « le Cheyraud » (unanimité).
- Contrat de mise à disposition d'un travailleur handicapé par le CDTPI (unanimité).
- Modification du tableau des indemnités des élus (unanimité).
- Conventions d'objectifs et de moyens avec 3 associations (unanimité).
- Contrat d'assurance risques statutaires du personnel délibération donnant habilitation au CDG de la Haute-Vienne (unanimité).
- Renouvellement du bail civil avec Orange pour la location d'un local technique dans la Résidence Cazaute,,,ts (unanimité).

Séance du 25 avril 2016

- Autorisation de déposer des demandes des subventions relative à l'éclairage public au Conseil Départemental (unanimité).
- Autorisation de déposer des demandes des subventions au titre des contrats territoriaux auprès du Conseil Départemental (unanimité).
- Reversement d'une subvention au groupe élémentaire (unanimité).
- Cession d'un bien immobilier modification du nom de l'acquéreur (unanimité).
- Autorisation de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Seli dans le cadre de la rénovation de la piscine (unanimité). ■

Pour plus de détails : http://www.ville-isle.fr/Vos-elus/Les-Comptes-rendus

AGENDA

Dates en vert : La mairie
Dates en rouge : Centre Culturel
Dates en noir : Associations & autres

- **Samedi 4 juin :**
Spectacle **Match d'Impro par le Théâtre de la Balise** à 20 h 30.
- **Dimanche 5 juin :**
Journée Mondiale du Lait
Laiterie des Fayes.
- **Samedi 11 juin :**
Fête des Associations à partir de 14 h
Marché de producteurs à partir de 17 h.
- **Jeudi 16 juin :**
« DÉFI ROBOT » Journée inter-collèges
Gymnase.
- **Samedi 18 juin :**
Fête de la musique.
- **Dimanche 19 juin :**
Vide-grenier - J.A. Isle Rugby au stade René Lamarsaude.
- **Dimanche 19 juin :**
Mérignac - Fête de la musique (avec Enigma).
- **Vendredi 24 juin :**
Fête des écoles - Parc des Bayles.
- **Samedi 25 juin :**
Grillades à Mérignac.
- **Samedi 2 juillet :**
40 ans J.A. Rugby.
Concours de fleurissement des particuliers.
- **Mardi 5 juillet :**
Tour de France Limoges.
- **Vendredi 19 août :**
Tour du Limousin - Passage au Mas des Landes vers 15 h.
- **Samedi 9 septembre :**
Marché des producteurs
Place Robert Laucournet.
- **Dimanche 11 septembre :**
Grand Prix de la Ville d'Isle - Concours organisé par « Joyeuse Pétanque Isle ».
- **Dimanche 18 septembre :**
Coupe du Président - Joyeuse Pétanque.
Journée du patrimoine.
- **Samedi 1er octobre :**
Mairie Octobre Rose - Ligue contre le Cancer à 16 h.
- **Vendredi 11 novembre :**
J.A Isle Judo - Tournoi Judo à 15 h 30.

LA PAROLE À CHACUN

GROUPE MAJORITAIRE ISLE ENSEMBLE

Une programmation culturelle réussie.

La saison culturelle touche à sa fin. La programmation proposée cette année était riche et diversifiée. Les projections de films documentaires, les heures de conte, les concerts et les spectacles variés ont permis à chacun de nous de se faire plaisir et d'échapper à la routine quotidienne.
Plusieurs spectacles ont affiché complet. Il s'agit souvent d'artistes confirmés mais les nouveaux artistes s'en sortent très bien. Le taux de réservation est honorable et dépasse les prévisions les plus optimistes.
Notre politique culturelle est fondée sur la diversification des spectacles, permettant ainsi au public de tout âge, de trouver une offre culturelle adaptée au goût de chacun et accessible à moindre coût. En effet, le système d'abonnement à partir de trois spectacles permet de bénéficier de tarifs modérés. Le nombre d'abonnements est en hausse comparé aux autres années. Un effort particulier a été mis en faveur des jeunes de moins de 25 ans, avec un tarif réduit à 5 euros. Le taux de fréquentation des spectacles par les jeunes est de plus de 22 %.
La qualité de la programmation est certes importante, mais les conditions et les moyens mis en place par la municipalité permettent d'écouter les artistes dans des conditions exceptionnelles, car le son est de qualité et la proximité avec les artistes favorise l'échange et l'émotion.
Notre politique culturelle, notre programmation, fait de la salle Robert Margerit une référence en matière de découverte et de reconnaissance des auteurs-compositeurs-interprètes, dans le Limousin et au delà.
Le programme de la nouvelle saison sera mis en ligne et disponible dans vos boîtes aux lettres en septembre - octobre. Vous pourrez ainsi vous abonner et profiter de la nouvelle programmation.
Le mois de juin sera bien chargé en fêtes et manifestations. Nous vous invitons à participer massivement à ces animations (fête des associations, marché de producteurs et fête de la musique).

Bien à vous.
J. M. Igoulzan,
Conseiller Municipal Délégué
Communication & Culture

GROUPE « VOUS, NOUS, ISLE À GAUCHE »

Par ici dans le monde

Voici une période de fêtes que nous souhaitons heureuse à chacun (Fête des mères, des pères, de la musique, des associations, des voisins, des écoles…), avant cela le conseil municipal a voté le budget 2016 au mois de mars. Nous nous sommes abstenus, laissant la majorité assumer son programme avec des choix qui limitent la ligne investissement. Ce qui est dommageable pour la reprise de l'activité économique. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État étant un élément aggravant, surtout venant d'une majorité présidentielle soutenant les propos de M. Hollande en campagne : *« Mon ennemi, c'est la finance »*. Alors que l'on sait que plus de 120 milliards d'euro échappent à la fiscalité française, le gouvernement trouve plus simple de pénaliser les collectivités et les citoyens que de s'attaquer à cette évasion. Chacun pourra qualifier cet état de fait. Concernant le vote des subventions aux associations, nous n'avons pas pris part au vote, faisant savoir que nous n'avions pas les moyens objectifs de nous prononcer, en effet nous souhaitons pouvoir voter en ayant la connaissance totale du dossier. Nous espérons que des débats de société soient abordés en Conseil Municipal avec des votes concernant par exemple la position de la commune sur les enjeux du traité transatlantique (TAFTA). Des communes ou Communautés se sont positionnées. Un autre enjeu pour lequel un positionnement municipal est possible et souhaitable concerne les installations des compteurs électriques Linky, afin de ne pas laisser les citoyens impuissants face aux risques et / ou dangers annoncés. Autant de thématiques citoyennes qui méritent de l'intérêt, la liste n'est pas exhaustive. Bonnes vacances à tous et à chacun.

Les élus Vous, Nous, Isle à Gauche.

ISLE AUX AGUETS

Vendredi soir 29 janvier s'est tenue à la Maison du Temps Libre à Isle l'assemblée générale de l'association Isle aux Aguets.
Après avoir accueilli les participants présents parmi lesquels M. Gilles Bégout Maire d'Isle et son adjoint M. Pierre Auzeméry, M. Joseph Absi adjoint au Maire de Condat-sur-Vienne, le président Gérard Chambord rappelle les enjeux, le cadre d'action de l'association et ses objectifs.
L'association a, devant ses adhérents, développé et fait partager son analyse sur le CSAL. Il s'agit d'un projet ancien, loin des exigences des lois Grenelle 1 et 2, entre autres griefs.
Des indispensables (et lourdes) études complémentaires seraient nécessaires pour envisager une suite à ce projet alors que celui-ci n'a pas été retenu au titre des priorités routières par le contrat de plan État-Région 2015-2020 C'est pour cette raison qu'elle considère qu'un tel constat doit conduire à l'abrogation de l'arrêté préfectoral du 2 mars 2007 de prise en considération du projet et va continuer à se mobiliser dans ce sens.
M. Bégout a exposé son analyse de la situation et a confirmé la totale opposition de la municipalité d'Isle à ce tracé.
La soirée s'est poursuivie autour d'une galette des rois.

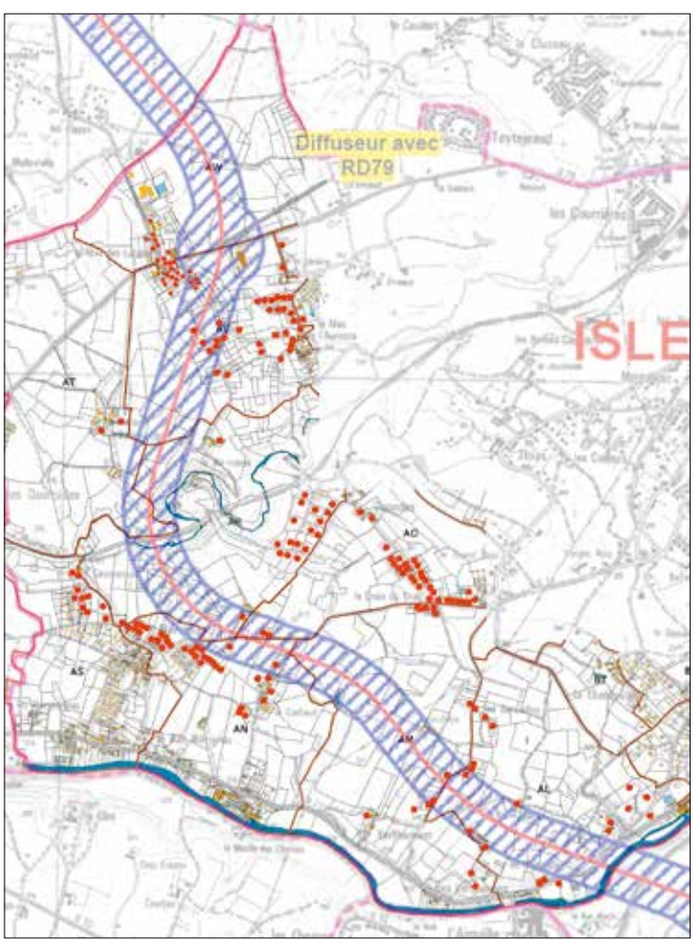

COMITÉ DES FÊTES

Le **Salon des Collectionneurs**, du dimanche 14 février organisé par le Comité des Fêtes, a eu beaucoup de succès. La chaîne de télévision FR3 Limoges a d'ailleurs réalisé un reportage qui était visible le soir même aux actualités régionales. Le thème retenu cette année était axé autour des systèmes de construction de la marque « MECCANO ». Boîtes remplies de boulons, d'écrous et de pièces métalliques de différents formats. Toutes ces belles réalisations provenaient de la patience et du génie d'un Islois préférant garder l'anonymat.

En annexe , une photo de la Gare de Limoges construite avec tous ces éléments.
Cette année, le Comité des Fêtes se félicite d'avoir rassemblé pour son vide-grenier 150 exposants sous un temps clément, notamment par rapport aux dernières années.
Il participera au Salon des Associations avec plusieurs animations de nature à faire rire « petits » et « grands », mais aussi quelques « dignes » membres du Comité prendront part aux jeux et défis des autres associations.
Venez rejoindre cette équipe expérimentée et dynamique ne serait-ce qu'en assistant à une de nos réunions mensuelles à la Maison des Associations ?

Contacts
Henri Doursout **06 73 84 98 26 - henri.doursout@orange.fr**
Jean-Jacques Treillard **07 86 99 69 54 - mpjjt@orange.fr**
Alain Villeger **06 18 05 43 18 - isle.comitedesfetes@laposte.net**

APE ISLE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

NOUVEAUTÉ 2015-2016 :
UN CAFÉ DES PARENTS À ISLE

Ça manquait et nous l'avons créé ! Le premier café des parents « L'Isle aux parents, épisode n°1 » aura lieu fin mai à Isle et portera sur « Alternative à la punition : l'autorité bienveillante ». Cela vous parle ? Vous vous demandez de quoi il s'agit ? Pour découvrir, pour poser des questions, pour partager votre expérience, pour échanger avec des parents, des grands-parents, d'autres éducateurs (enseignants, animateurs, assistantes maternelles…) ou toutes personnes concernées par l'éducation des enfants, venez donc à ce premier café des parents ! Vos gâteaux faits maison seront bienvenus et les boissons seront offertes par l'APE Isle. Le lieu et la date seront communiqués ultérieurement (affiches, site internet de la ville et de l'association : **http://ape-isle.club-asso.fr/**).

ISLE LOISIRS

UN COUCOU D'ISLE LOISIRS

Le Club Isle Loisirs totalise à ce jour 199 adhérents.
Ce club très sympathique organise trois repas dansant par an : printemps, automne, Noël. Celui du 6 mars 2016 se révéla très positif avec 141 convives qui ont pu régaler leurs papilles grâce au traiteur Monsieur Bénétreau. Quant à l'ambiance, elle était assurée avec l'orchestre de Dany Dan qui a fait danser pendant et après le repas jusqu'en fin de journée.
Le Club organise également des jeux de société et de cartes les jeudis après-midi, de la marche les mardis après-midi, de la gymnastique volontaire les lundis et vendredis à partir de 17 heures et un atelier mémoire les deuxième et troisième lundis de chaque mois. Des voyages sont également proposés : cette année, la Costa Brava au mois de mai, un voyage avec l'autorail du Limousin à Saintes suivi d'une croisière sur la Charente en d'août, une journée à Sarlat et ses environs au mois de septembre. Isle Loisirs avec le dynamisme de tous ses adhérents se mobilise pour nous faire partager des moments agréables et conviviaux au cours desquels la « bonne humeur » est de rigueur. Venez nous rejoindre !

Contact
Michelle Joubert, *présidente*
05 55 09 84 68

ASF

Grâce à l'amitié avec l'association Échanges Limousin Ukraine les ASF Isle en Limousin ont pu participer à un transport pour un orphelinat de Nikopol' en Ukraine. Après un voyage « à la dure » du transporteur bénévole Tony Marceleaud, nos jouets, peluches et autres vêtements sont arrivés à destination. Nous avons pu

suivre le déroulement des opérations. Quelle récompense pour les ASF de lire le bonheur dans les yeux des enfants à qui bientôt seront distribués nos vêtements.
À Isle, on se prépare pour un nouveau départ, cette fois-ci pour Mariupul'. Ces deux villes étant dans l'ouest de l'Ukraine, théâtre de nombreux combats.

Les dons d'ASF Isle en Limousin vont jusqu'en Ukraine. Les enfants ukrainiens sont émerveillés avec les peluches ou jouets venus de si loin.

LES AMIS DE ROBERT MARGERIT

LORSQUE THIAS ÉTAIT UNE ÎLE

À presque 102 ans, *L'Éternité plus un jour** lui ayant été donnée, Georges-Emmanuel Clancier vient de publier le quatrième volume de ses Mémoires, *Le Temps d'apprendre à vivre*, chez Albin Michel. Il aborde en détails les années 1935 à 1947, celles de sa « petite histoire dans la grande Histoire ». Il s'étonne, admire ou s'indigne avec une extrême lucidité souvent teintée d'humour, voire de causticité.
Un jeune homme au secret (1989) disait combien la découverte de la lecture et de l'écriture, pendant ses cinq années de tuberculose et de réclusion, avaient été pour lui une révélation, infléchissant le cours de sa vie. Ainsi va-t-il faire partie activement à Limoges, dès 1935, des Amis de la Culture, éminente « association littéraire, artistique et antifasciste ». Raymond d'Étiveaud lui confie la responsabilité du Pavillon Limousin-Quercy-Périgord à l'exposition internationale de Paris en 1937. Jean Cassou, qui a remarqué ses poèmes, les publie dans sa revue *Europe*. Pendant la guerre, n'ayant pas été mobilisé en raison de sa santé, Clancier collecte les poèmes d'écrivains de la Résistance (Éluard, Aragon,…) et les envoie clandestinement à Max-Pol Fouchet, à Alger, qui les publie dans *Fontaine*, sa fameuse revue de poésie.
Après la guerre, il dirige les programmes de Radio-Limoges. Ses amis ? Ce sont les peintres Jacquement, Élie Lascaux, Magadoux ; les écrivains Jean Blanzat, Raymond Queneau, et surtout Robert Margerit, chez qui les époux Clancier passent quelques mois en 1939, à Thias. Ils reviendront ensuite régulièrement dans cette « île-refuge » où le couple Margerit vit toujours sans radio… Havre de paix où les deux écrivains aiment flâner dans le parc ou se lire leurs manuscrits.
Après la mort de Margerit, en 1988, Clancier crée avec sa veuve, Suzanne, l'association « les Amis de Robert Margerit ».
En 1999, Robert Laucournet, homme de grande culture, lui apporte ce dynamisme que l'association s'est donné pour tâche de perpétuer au service de la littérature.

** Titre d'un de ses romans, paru en 1959.*

AML 87

contact@aml87.fr - Tél : 06 12 66 80 81
facebook/aml87.fr - www.aml87.fr

UNE **ANNÉE** 2015 **RICHE** EN ÉVÈNEMENTS

Les musiciens, membres et amis de l'AML 87 étaient dernièrement réunis à la Maison du Temps Libre d'Isle pour la traditionnelle soirée Galette de l'association.
L'assemblée particulièrement nombreuse cette année a assisté à une démonstration musicale des 3 orchestres de l'association soit plus de 35 musiciens.
La soirée s'est traditionnellement poursuivie par la remise des récompenses. Audrey Philippe s'est vu remettre un trophée pour sa 25e année de présence à l'AML. Il a été souligné son assiduité ainsi que ses qualités musicales et amicales au sein de l'orchestre et de l'association.
Le « Staff AML 87 » composé des parents et fidèles de l'association s'est quant à lui vu remettre un trophée Lamarsaude atypique. Tous ces membres ont contribué au succès de l'année 2015 comme la soirée des « 50 ans » ainsi que l'aventure « Galliano ».
Un film retraçant les évènements marquant de l'année écoulée a été diffusé pour le plus grand plaisir du public.
Les 90 ans de Madame Josy Mars, le déménagement du local, les 50 ans de l'association ainsi que la rencontre et le concert avec Richard Galliano au mois de novembre 2015 ont été mis à l'honneur.
À noter que des livres souvenir sur la soirée des 50 ans et de l'aventure Richard Galliano, produits et édités par l'AML 87, sont en vente.
Prochaine manifestation : 4 juin 2016 : concert à Cussac, avec la chorale Cantarella.

ISLE DANSE

Contact : **Françoise Drouillas, 06 07 01 79 24**

En raison du report du marché de Noël, le téléthon 2015 a eu lieu aux dates officielles.
Les associations isloises qui depuis 3 ans œuvrent à la préparation et au déroulement de cette manifestation n'ont pas failli à leurs tâches, et c'est ainsi que le samedi 5 décembre après-midi la rando et la boucle cycliste proposées ont rapporté 460 euros. Parallèlement le parking de la MTL s'est garni de magnifiques voitures anciennes appartenant aux adhérents des Rétromobiles Limousines qui offraient de belles balades sur les petites routes de la commune ; cette activité a permis de récolter 100 euros. Enfin, le samedi soir les 128 inscrits à la choucroute ont bien apprécié les animations ponctuant le repas : l'aéromodélisme, le magicien Jean-Luc, les acteurs du théâtre de l'Attraction à Vent, la talentueuse chanteuse Agathe et les Espoirs d'Isle. Tous ont accepté de se produire bénévolement, qu'ils soient chaleureusement remerciés de leur participation.
La salle était bien décorée grâce notamment aux magnifiques dessins des enfants de l'école maternelle. Le résultat final de ce téléthon comprenant également la vente au stand du marché de Noël est de 2433,13 euros remis à la délégation.
Remerciements également à nos partenaires : la municipalité, la boulangerie Colignon et le Carrefour Market du Roussillon pour leur aide et leurs dons.
Rendez-vous pour le téléthon 2016 qui aura lieu les 26 et 27 novembre ; les associations qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues.

AMICALE LAÏQUE DE MÉRIGNAC

RANDO SUR LES **CHEMINS D'ISLE**

Résidents de Mérignac, Isle et villages alentours se sont retrouvés à la garenne à l'entrée du bourg de Mérignac pour la randonnée habituelle de printemps sur les pistes et chemins d'Isle.
Durant le parcours sous la pluie, les courageux randonneurs ont fait une halte à mi-chemin où les « ravitailleurs » proposaient boissons, pâtisseries et fruits.
La troupe ne s'est pas attardée et tous ces valeureux marcheurs ont repris le chemin de retour pour Mérignac.
Pour terminer la soirée, à l'ancienne école de Mérignac, une quarantaine de marcheurs était attendue pour partager un repas bien mérité.
La prochaine animation à l'Amicale Laïque sera le Concert avec le groupe « ENIGMA » dans le cadre de la fête de la musique le : dimanche 19 juin à 11 heures à l'ancienne école.
À l'issue du concert, le traditionnel pique-nique avec les musiciens.
Chacun arrivera avec son panier repas. Tables et chaises seront mises à la disposition des personnes souhaitant partager ces moments de détente.

Pour terminer l'année 2015 / 2016 : samedi 25 juin « Soirée grillades ».
Lors de la fête des Associations le samedi 11 juin 2016 l'Amicale Laïque de Mérignac sera présente, vous pourrez nous retrouver sur notre stand.

LES DAMES DE CHŒUR

LES « DAMES DE CHŒUR » **EN CONCERT**

Les « Dames de Chœur » sont heureuses de vous inviter au concert qu'elles organisent, le 10 juin 2016 à l'église des Saints Anges à Limoges.
Elles ont l'honneur de recevoir l'ensemble de clarinettistes de l'harmonie municipale de Limoges.
Chœur de femmes islois, dirigé par Florence Leymarie, les « Dames de Chœur » vous feront traverser avec délicatesse et expressivité, un univers musical éclectique. Variété à texte, airs intemporels, succès indémodables, chansons célèbres feront remonter des souvenirs et vous donneront envie de fredonner.
L'ensemble de clarinettistes de l'harmonie municipale de Limoges, dirigé par Maëlle Bousquet, vous transportera dans une atmosphère aux sonorités riches, colorées et chaudes.
Au gré de leur répertoire vous naviguerez entre classique, ragtime, musique klezmer et jazz.
Libre participation.

TENNIS CLUB ISLE

Club en essor de par son nombre de licenciés en augmentation sur les dernières années, le tennis club d'Isle permet à chaque licencié de s'épanouir dans ce sport que ce soit en loisir ou en compétition. L'actualité récente a été marquée par de belles victoires individuelles et collectives :

- Victoire de l'équipe Dames, 4e série, 3e division et de l'équipe Hommes, 3e série, 1re division (photo ci-contre) en coupe Charles Hervy.
- Victoire d'Agathe Daens au tournoi de Feytiat, 10 ans format vert.
- Victoire de Lila Morelon au tournoi de Legrand, 9 ans format vert.

Actuellement, l'actualité sportive est marquée par la compétition féminine avec 3 équipes dames engagées en championnat Demery.
S'en suivra le tournoi jeune organisé sur 9 au 16 avril 2016.
Outre, la pratique du tennis, le club propose également des séances de préparation physique chaque semaine et a permis à quelques jeunes compétiteurs garçons de 12 à 16 ans de participer à un « stage altitude » à Super Besse en février : randonnée, ski, natation… au service de la cohésion de groupe.
Le club sera représenté, en mai prochain, aux internationaux de France de Roland Garros puisque Jean-Marc Boulesteix (Président et joueur) et Arnaud Déshoulières (joueur) sont sélectionnés en tant que juges de lignes, Arthur Baudot (joueur) est quant à lui retenu pour être ramasseur de balles.
Tous les membres et licenciés du TC Isle vous donnent rendez-vous le 25 juin pour la fête du tennis au parc des Bayles. Venez nombreux !
Vous pouvez suivre toute l'actualité du club et les résultats sur sa page Facebook.

J.A ISLE HANDBALL

NOUVEAU FOYER, NOUVEAU SITE WEB : LE CLUB RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR !

La J.A Isle handball continue sa mutation en se dotant de structures solides permettant d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.
L'inauguration de son nouveau foyer fin 2015 permet au club de bénéficier d'un outil de travail de tout premier ordre. Fonctionnel, accueillant il incarne parfaitement la volonté fédératrice du club. La mise en ligne depuis quelques semaines du nouveau site Web : **jaislehandball@.fr** est également l'illustration de cette volonté de modernité et de se structurer de façon pérenne pour assurer l'avenir. Ces infrastructures marquent la volonté de se donner les moyens de mettre en œuvre les projets sportifs et éducatifs élaborés par l'équipe dirigeante .
N'hésitez pas à venir nous rencontrer, que ce soit à l'occasion de rencontres au gymnase ou directement au foyer : vous serez reçus avec grand plaisir ! Et pourquoi pas envisager un bout de chemin ensemble, en partageant nos valeurs, que ce soit en tant que joueur, dirigeant, partenaire ou bénévole.

JA Isle handball
Maison des Associations
16, avenue de la République
87170 Isle
05 87 75 76 90 / 06 79 93 15 65
contact@jaislehandball.fr

2A.M.I. KARATÉ

DEUX CHAMPIONS LIMOUSINS
DANS NOTRE CLUB !

Makhour Fatima médaille d'or et Du Bot Savinien médaille d'argent.

Aux championnats d'Europe de Karaté organisés à Montpellier du 6 au 8 mai 2016, la France récolte 6 médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze, se classant ainsi à la première place.
À un niveau plus modeste, 2A.M.I. prépare les sportifs karatekas qui le désirent à la compétition les samedis matin de 9 h à 10 h 30. Cette année Makour Fatima et Du Bot Savinien sont champions de la région Limousin et sont qualifiés pour participer à la coupe de France. Nous les félicitons pour ces titres et nous leur souhaitons d'aller le plus loin dans la prochaine compétition.
Le repas de l'association du 30 avril a réuni plus de 40 convives. Cette traditionnelle fête de la solidarité a pris les couleurs du Brésil.
En effet, Elias nous a préparé des spécialités brésiliennes et les familles nous ont régalés avec des entrées et des desserts variés.

Visitez notre site :
www.2ami.fr
Tél. **06 15 32 36 38**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

LES SÉANCES SE SUIVENT
ET NE SE RESSEMBLENT PAS

Tous les spécialistes vous le diront : l'utilisation de matériel en gymnastique présente un grand intérêt. Les pratiquants concentrent leur attention sur leur ballon, leur bâton, leur élastiband, leur cerceau et ils oublient la fatigue due à l'effort. Les exercices sont plus efficaces et revêtent un côté ludique. Ces derniers temps, de nouveaux instruments ont fait leur apparition : disques glisseurs, baguettes, rubans. Comme dit une animatrice, après une séance avec les énormes ballons : *« Vous êtes fatigués parce que, sans vous en rendre compte, vous avez beaucoup travaillé vos abdominaux et surtout, vous avez beaucoup ri ! »*

Contact :
05 55 50 72 06

AÏKIDO

ISLE DE PÂQUES 3 : 3 JOURS
D'AÏKIDO AUSSI INTENSES QUE FESTIFS !

Dans la lignée des deux précédentes éditions et durant les trois jours du **week-end de Pâques 2016**, 100 aïkidokas ont foulé gaillards les tatamis du gymnase Marcel Lalu, pour participer au stage animé par **Luc Bouchareu**, **chargé d'enseignement national FFAB, 6e Dan**. Des aïkidokas venus de tous les coins de France. Des régions les plus voisines : Auvergne, Centre, Aquitaine, Poitou-Charentes, aux plus éloignées : Languedoc, PACA, Pays de Loire et Paris… Et puis, à souligner, toujours plus de 30 % de femmes présentes sur les tatamis. Ce nouveau succès incite donc les organisateurs du **Club Aïkido J.A. Isle** à reconduire sans restriction la formule pour 2017.
Ces trois jours de stage ont allié sérieux dans la pratique basée sur l'aïkido généreux de Luc Bouchareu (mobilité, appuis légers, prise du centre du partenaire et référence aux armes) et ambiance parfaite et souriante. Ce qui tend à faire de ce stage, depuis son origine, l'évènement marquant de l'aïkido sur la région au sens large et bien au-delà.
Merci à la Mairie d'Isle, de Bosmie et son Amicale Laïque pour avoir contribué à ce vrai succès, merci à Luc et aux pratiquants pour ces 3 jours de fête de l'aïkido et merci aux aïkidokas d'Isle pour leur plein investissement, avant, pendant et après le stage.

Venez nous rejoindre les mardis (19 h 30-22 h), vendredis (20 h-22 h) et samedis (9 h 30-11 h 30) au Dojo Marcel Lalu. Tous les détails pour pratiquer et revivre ce stage sur le site : http://www.aikidoisle.fr/.

Gérard Growas, enseignant d'aïkido au Club d'Isle.

PORTES OUVERTES À LA LAITERIE LES FAYES ! Dimanche 5 juin 2016

Vous l'attendiez ? Ils le font ! À l'occasion de la Journée Mondiale du Lait, La Laiterie Les Fayes ouvre ses portes le dimanche 5 juin, de 9 h à 18 h.

De la vache à la brique de lait, vous découvrirez l'intégralité du parcours du lait avec les collaborateurs de la laiterie. Ils partageront avec vous leurs métiers et répondront à toutes vos questions.

La Laiterie des Limousins collecte le lait auprès de 150 producteurs de la région et transforme, chaque année, 44 millions de litres de lait.

Entre pédagogie et animations ludiques, vous aurez le choix ! Vous pourrez ainsi profiter d'une visite guidée de la laiterie (sur inscription uniquement), des stands retraçant le procédé de fabrication et de l'élevage laitier, d'une simulation de salle de traite, d'un bar à lait (nature ou aromatisé), de dégustations de produits de la laiterie, mais aussi de jeux pour les enfants.

Pour les personnes le désirant, une navette circulera toute la journée, entre le parking René Cassin et la laiterie.

www.laiterielesfayes.com
RN 21, Route de Périgueux – 87170 Isle
Dimanche 5 juin, de 9h à 18h
05 55 34 63 21
Visites guidées sur réservation :
www.laiterielesfayes.com »

CULTURE

Carrefour de l'Europe 87170 Isle

Saison CENTRE CULTUREL ROBERT MARGERIT 2015-2016

samedi 4 juin 20h30 GRATUIT

Match d'Impro

par le **Théâtre de la Balise**

Un match d'improvisation théâtrale, c'est un endroit merveilleux où les idées de chacun sont les ingrédients d'une histoire collective. Au service de l'imaginaire avant tout, les improvisateurs sont livrés à eux-mêmes dans un espace scénique de 6 m x 6 m, dans lequel tout est inattendu. Rien d'étonnant à ce qu'un moulin à poivre vole à dos de libellule pour aller cueillir un marron glacé au sommet de la Tour Eiffel. Le match est rythmé par des catégories imposées par l'arbitre, pouvant ainsi aller du théâtre de Feydeau jusqu'à un film de science fiction.

L'improvisation théâtrale est née au Québec en 1977. Les éléments de décor sont empruntés aux matchs de hockey sur glace, offrantainsi un cadre de jeu idéal pour alimenter les histoires les plus déjantées. Il existe aujourd'hui plus de 200 troupes d'improvisation en France.

© William Ruchaud

ISLE

Chanson / musique / théâtre :
Service Culturel
Renseignements et réservations :
05 55 50 26 24
culture@ville-isle.fr

France bleu Limousin

Contes / lectures
Médiathèque municipale
Renseignements et réservations :
05 55 43 20 59
mediatheque@ville-isle.fr